



Municipalité de Saint-André

122-A, rue Principale Saint-André
Comté Kamouraska Québec, GOL 2HO (418) 493-2085

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

DÉPOT DU ROLE DE PERCEPTION

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ,
QUE LE ROLE DE PERCEPTION, SUITE A L'IMPOSITION DES TAXES
POUR L'ANNÉE 2019 EST MAINTENANT TERMINÉ ET DÉPOSÉ A
MON BUREAU. QU'IL SERA PROCÉDÉ A L'ENVOI DES COMPTES DE
TAXES DANS LES DÉLAIS PRÉVUS. QUE CES TAXES SERONT
PAYABLES DANS LES TRENTE JOURS DE LA MISE A LA POSTE DE LA
DEMANDE DE PAIEMENT.**

DONNÉ A SAINT-ANDRÉ CE 14^{ième} JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2019.

secrétaire-trésorière
(art. 105.1 C. et V. art.176.1 C.M.)